



Edition Décembre 2011

Poussières fines: émissions des chauffages à bois et du secteur industriel



Chère Madame Erismann,

Nous vous envoyons la dernière newsletter de l'année 2011. Vous y trouverez des informations sur différents aspects liés à la thématique de la pollution de l'air, en particulier celle des poussières fines liées aux systèmes de chauffage à bois (deuxième source principale d'émissions de poussières fines) et au secteur industriel.

De plus, il nous semblait indispensable de fournir des données détaillées sur l'exposition aux polluants des habitants des villes.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous envoyons nos meilleurs vœux de fin d'année!

Votre équipe PM10

Plus d'informations sur [nos campagnes](#)

La poussière fine des chauffages à bois



Il ressort d'un communiqué de presse cosigné par l'OFEV et Cercl'Air rendu public le 9 novembre 2011 que **16 pour cent des émissions de poussière fine en Suisse sont provoqués par les chauffages à bois**. C'est donc la principale cause en dehors des émissions provenant du trafic routier.

Ces émissions menacent la santé et doivent à tout prix être réduites. Les 8 et 9 novembre 2011, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et Cercl'Air ont invité à un colloque commun à Ittigen (BE) afin de faire le point sur les filtres à poussière des petits chauffages à bois et d'évoquer l'application de la loi en matière de chauffage à bois.

Plus [▶](#)

Débat autour de la réforme de la politique de l'air de l'UE



2013 doit être «l'année de l'air». La Commission européenne retravaille actuellement les directives existantes sur la qualité de l'air. Le commissaire européen de l'environnement mise pour cela sur **des normes de qualité plus sévères en matière de propreté de l'air en Europe**.

Cette réévaluation de la politique de l'UE devrait être

achevée en 2013. Force est cependant de constater que les prescriptions en vigueur ne sont pour la plupart pas respectées par les Etats membres.

[Plus](#)



L'industrie allemande principale responsable de la pollution de l'air



Selon une étude de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) la facture de la pollution de l'air est salée. En effet, la pollution de l'air des sites industriels **coûte en moyenne entre 200 et 330 euros par an à chaque citoyen de l'UE.**

Environ un cinquième des coûts consécutifs aux émissions nocives provient de sites industriels allemands. La position de «leader» de l'Allemagne a été calculée par rapport à la taille des sites industriels et des centrales électriques.

[Plus](#)



Rapport annuel de l'EEA



Un nouveau rapport de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) "European Annual Air Quality Report 2011" contient **un coup d'œil rapide et une analyse sur la qualité de l'air en Europe.**

La concentration des polluants atmosphériques les plus nuisibles à la santé n'a pas clairement baissé depuis 1997 en dépit de la réduction des émissions. La qualité de l'air en général devient certes meilleure mais les concentrations de certaines substances nocives représentent toujours un risque pour la santé.

[Plus](#)



Agenda



19 janvier 2012, Dübendorf
Conférence EMPA: Poussières fines et climat

10 mai 2012, Lucerne
Combien de mobilité est efficace?

6 et 7 février 2012, Berlin
Intégration du trafic marchandises en ville

[Plus d'informations et autres manifestations](#) 

[Résilier l'abonnement](#)



© 2010 ATE Association transports et environnement

Tous droits réservés:

Les images utilisés et les articles sont protégés par les droits d'auteur. L'ATE Association transports et environnement se réserve tous droits y relatifs, y compris ceux de reproduction par photogravure, de polycopie et de diffusion, même partielle, par des procédés spéciaux (p. ex. traitement de données, supports de données et réseaux de données).

Protection des données:

L'Association transports et environnement s'engage expressément à ne pas retransmettre les données personnelles (adresse e-mail, nom, données d'adresse, etc.) à des tiers.